

Chapitre 4. Les repères: des outils élémentaires à maîtriser parfaitement

(1) Absolu/relatif

Ce qui est absolu, c'est ce qui est indépendant et qui doit être considéré en dehors de toute référence à autre chose. Ce qui est relatif, c'est ce qui dépend d'autre chose, ce qui existe dans une relation et qui ne peut pas se suffire à soi-même.

(2) Abstrait/concret

Ce qui est abstrait, c'est ce qui a une réalité pour l'esprit, ce que l'esprit sépare et isole par la pensée, mais qui n'est pas perçu comme tel séparément dans la réalité. Ce qui est concret, c'est tout objet donné dans une expérience intérieure ou extérieure.

(3) En acte/en puissance

Ce qui est en puissance (ou potentiel), c'est ce qui est possible ou virtuel. Ce qui est en acte (ou actuel), c'est ce qui est réel ou effectif.

(4) Analyse/synthèse

L'analyse est une opération par laquelle on va du complexe au simple (soit en décomposant un tout en ses parties, soit en démontrant une proposition en montrant qu'elle se déduit d'une autre proposition plus élémentaire). La synthèse est l'opération par laquelle on va du simple au complexe (soit en recomposant un tout à partir de ses parties, soit en partant de propositions élémentaires pour démontrer une nouvelle proposition).

(5) Cause/fin

Une cause est le principe antécédent ainsi que la condition nécessaire d'effets. Une fin est le but ou la finalité que se propose un être rationnel et en vue duquel il va mettre en oeuvre des moyens appropriés.

(6) Contingent/nécessaire/possible/impossible

Quelque chose est contingent lorsqu'il est possible qu'il ne soit pas, ou lorsqu'il est possible qu'il soit autrement qu'il est. Quelque chose est nécessaire lorsqu'il est impossible qu'il ne soit pas, ou lorsqu'il est impossible qu'il soit autrement qu'il est. Quelque chose est possible lorsqu'il n'implique pas contradiction logique ou dans les faits. Quelque chose est impossible lorsqu'il implique contradiction formelle ou matérielle.

(7) Croire/savoir

Croire, c'est donner son assentiment à une proposition que je tiens pour vraie mais sans avoir la certitude objective de sa vérité. Le degré de certitude subjective des croyances peut varier: on peut ainsi distinguer l'opinion de la foi. Le degré d'universalité des croyances peut aussi varier: certaines croyances sont singulières, d'autre plus générales. Savoir, c'est donner son assentiment à une proposition que je tiens pour vraie en ayant la certitude objective de sa vérité parce que je peux en rendre raison par des procédures de validation.

(8) Essentiel/accidentel

Ce qui est essentiel, c'est ce qui appartient nécessairement un être. Ce qui est accidentel, c'est ce qui appartient de manière contingente à un être.

(9) Expliquer/comprendre

Expliquer, c'est rechercher les causes objectives d'un phénomène à l'intérieur d'une nature dont le cours est déterminé par des lois générales (les mêmes causes produisent les mêmes effets). L'explication est une connaissance d'ordre analytique et discursif, qui cherche à rendre intelligible un phénomène. Comprendre, c'est rechercher le sens d'une action opérée par un sujet pourvu d'une vie psychique et d'une liberté. La compréhension est un mode de connaissance synthétique et intuitif.

(10) En fait/en droit

Ce qui est en fait, c'est ce qui est donné dans l'expérience et qu'on peut alors constater parce que c'est réel (même si cela peut être jugé injustifié). Ce qui est en droit, c'est ce qu'on reconnaît comme idéal légitime possible et qui a pour fonction d'orienter et de corriger la production des faits.

(11) Formel/matériel

Ce qui est formel, c'est ce qui ne concerne que la forme. Ce qui est matériel, c'est ce qui concerne la matière.

(12) Genre/espèce/individu

Un genre est une notion qui comprend plusieurs espèces dans son extension. Une espèce est une division du genre. Un individu est une unité distincte et indivisible.

(13) Idéal/réel

Ce qui est idéal, c'est une idée abstraite à laquelle j'accorde de la valeur (de manière arbitraire ou justifiée) et qui peut donc servir de norme ou de modèle. Ce qui est réel, c'est ce qui est constatable par l'expérience objective ou subjective.

(14) Identité/égalité/différence

L'identité est le caractère de ce qui peut être considéré comme une unité propre. L'égalité désigne un rapport de substitution entre des unités. La différence désigne un rapport d'altérité entre des unités (ou des groupes d'unités).

(15) Intuitif/discursif

Ce qui est intuitif est donné directement aux sens (intuition sensible) ou à l'esprit (intuition intellectuelle). La connaissance intuitive est une connaissance immédiate du singulier; elle ne peut s'expliquer ni faire l'objet d'une démonstration. Ce qui est discursif est construit par le langage et requiert l'usage de signes. La connaissance discursive est une connaissance médiante du général. Elle peut s'expliquer et faire l'objet d'une démonstration par déduction ou induction.

(16) Légal/légitime

Ce qui est légal, c'est ce qui est conforme au droit positif (l'édifice des lois, règlements et jurisprudences effectifs et applicables en fait par le pouvoir judiciaire dans un territoire donné administré par un Etat). Ce qui est légitime, c'est ce qui est conforme à la justice dans son idéalité ou droit naturel (les normes comme principe indépendant, supérieur et régulateur du droit positif).

(17) Médiat/immédiat

Ce qui est médiat, c'est ce n'est atteint qu'indirectement, à l'aide d'un intermédiaire. Ce qui est immédiat, c'est ce qui est atteint directement, sans médiation.

(18) Objectif/subjectif

Ce qui est objectif, c'est ce qui se rapporte à l'objet de la connaissance en tant qu'il est possible d'en juger universellement; c'est aussi ce qui qualifie l'attitude de celui qui fait l'effort d'être fidèle à la réalité et de se

montrer impartial. Ce qui est subjectif, c'est ce qui se rapporte au sujet de la connaissance en tant qu'il possède un point de vue particulier; c'est aussi ce qui qualifie l'attitude de celui qui perçoit, connaît, agit et décide à partir d'un point de vue personnel.

(19) Obligation/contrainte

Une obligation est un impératif moral ou juridique qui fait autorité sur le sujet raisonnable et par lequel il est possible qu'il autodétermine sa volonté. Une contrainte est une force extérieure à quelqu'un qui le nécessite afin d'obtenir un effet indépendant à sa volonté.

(20) Origine/fondement

L'origine est ce qui est premier dans l'ordre chronologique: c'est ce par quoi quelque chose commence, ou bien c'est la cause qui explique l'avènement de quelque chose. Le fondement ce qui est premier dans l'ordre logique: c'est la raison qui justifie quelque chose.

(21) Persuader/convaincre

Persuader, c'est obtenir l'assentiment de quelqu'un par une adhésion émotionnelle et irréfléchie ou une séduction sophistiquée. Convaincre, c'est obtenir l'assentiment par une adhésion rationnelle, en recourant à des raisons qui fondent une vérité que l'intelligence de l'autre peut reconnaître.

(22) Ressemblance/analogie

Une ressemblance est une similitude entre des éléments différents mais présentant des aspects identiques. Une analogie est l'égalité proportionnelle du rapport qui unit deux à deux les termes de plusieurs couples ($A/B=C/D$).

(23) Principe/conséquence

Un principe ce qui vient en premier dans l'ordre de l'existence (il est alors une cause), ou ce qui vient en premier dans l'ordre de la connaissance (il est alors une prémisse ou un fondement), ou ce qui vient en premier dans l'ordre de l'action réfléchie (il est alors une règle). Une conséquence est ce qui résulte d'une cause (elle est alors un effet), ou ce qui résulte de prémisses qui sont des axiomes ou des postulats (elle est alors une conclusion d'un raisonnement), ou ce qui résulte de l'application d'une règle pratique (elle est alors une situation).

(24) En théorie/en pratique

La théorie est une spéculation abstraite qui permet de produire des thèses et des les organiser de manière systématique; la théorie peut porter sur des idéaux (des idées abstraites qui servent de normes et de modèles). La pratique concerne l'action effective et s'applique concrètement dans la réalité.

(25) Transcendant/immanent

Ce qui est transcendant, c'est ce qui a le caractère de dépasser, d'être extérieur, au-delà du domaine considéré. Ce qui est immanent, c'est ce qui a le caractère d'être contenu à l'intérieur du domaine considéré.

(26) Universel/général/particulier/singulier

Il y a entre ces quatre termes une différence d'extension. Ce qui est universel, c'est ce qui concerne tous les éléments d'une classe sans exception. Ce qui est général, c'est ce qui concerne la majorité des éléments d'une classe. Ce qui est particulier, c'est ce qui concerne une classe restreinte d'individus. Ce qui est singulier, c'est ce qui est unique.